

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Date de révision 13-mai-2013  
Version 2

## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit MONOPUR® TOPCOAT AQ MAT PART B

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Durcisseur.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur RPM/Belgium N.V.  
Industriepark Noord  
H. Dunantstraat 11B  
B-8700 Tielt  
Tel : +32 (0) 51 40 38 01  
Fax : +32 (0) 51 40 55 90  
Ce numéro de téléphone n'est en service que pendant les heures de bureau.

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: [rpm@rpm-belgium.eu](mailto:rpm@rpm-belgium.eu)

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Europe	112
Belgique	Poison center (BE): +32 70 245 245
Danemark	Poison Control Hotline (DK): +45 82 12 12 12
Finlande	Poison Information Centre (FI):+358 9 471 977
France	ORFILA (FR): + 01 45 42 59 59
Allemagne	Poison Center Berlin (DE): +49 030 30686 790 Poison Center Nord: +49 551 19240 (24h available English / German)
Irlande	National Poisons Information Centre (IE): +353 1 8379964
Italie	Poison Center, Milan (IT): +39 02 6610 1029
Pays-Bas	National Poisons Information Center (NL): +31 30 274 88 88 (NB: this service is only available to health professionals)
Norvège	Poisons Information (NO):+ 47 22 591300
Portugal	Poison Information Center (PT): +351 21 330 3284
Espagne	Poison Information Service (ES): +34 91 562 04 20
Suède	Poisons Information Center (SV):+46 8 33 12 31
Suisse	Poison Center: Tel 145; +41 44 251 51 51
Royaume Uni	NHS Direct (UK): +44 (0) 845 46 47

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Xn;R20 - Xi;R37 - R43

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16

## 2.2 Éléments d'étiquetage



### Indication de danger

Xn - Nocif

### Phrase(s) R

R20 - Nocif par inhalation

R37 - Irritant pour les voies respiratoires

R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

### Phrase(s) S

S24 - Éviter le contact avec la peau

S37 - Porter des gants appropriés

contient Diisocyanate d'hexaméthylène.

contient HEXANE-1,6-DIISOCYANATE HOMOPOLYMER, Hexamethylene diisocyanate, oligomerisation product (uretdione) type, Hydrophilic aliphatic polyisocyanate

Contient des isocyanates. Voir les informations fournies par le fabricant

## 2.3 Autres dangers

Pas d'information disponible

## 3. Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Ce produit est un mélange. Informations sur les dangers pour la santé sont basées sur ses composants.

### 3.2 Mélanges

Nom Chimique	No.-CE	No.-CAS	Pour cent en poids	Classification (67/548)	Classification (Règ. 1272/2008)	Numéro d'Enregistrement REACH
HEXANE-1,6-DIISOCYANATE HOMOPOLYMER	-	28182-81-2	75 - 100	Xn; R20 Xi; R37 R43	STOT SE 3 (H335) Skin Sens. 1 (H317) Acute Tox. 4 (H332)	01-2119488934-20-XXXX 01-2119485796-17-XXXX
Hexamethylene diisocyanate, oligomerisation product (uretdione) type	931-288-4	28182-81-2	10 - 25	T; R23 Xi; R37 R43	STOT SE 3 (H335) Skin Sens. 1 (H317) Acute Tox. 3 Inhalative (H331)	01-2119488177-26-XXXX

Hydrophilic aliphatic polyisocyanate	-	666723-27-9	2.5 - 10	T; R23 Xi; R37 R43 R52-53	STOT SE 3 (H335) Skin Sens. 1 (H317) Acute Tox. 3 Inhalative (H331) Aquatic Chronic 3 (H412)	donnée non disponible
Diisocyanate d'hexaméthylène	212-485-8	822-06-0	< 1	T; R23 Xi; R36/37/38 R42/43	Acute Tox 1 Inhalative (H330) Acute Tox 4 Oral (H302) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Resp. Sens. 1 (H334) Skin Sens. 1 (H317) STOT SE 3 (H335)	01-2119457571-37-XXXX

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16

## 4. Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.
<b>Contact avec les yeux</b>	Enlever les lentilles de contact. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Utilisez un savon doux, si disponible. Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
<b>Ingestion</b>	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin après toute exposition importante. Appeler immédiatement un médecin si on observe des signes d'allergie, en particulier du système respiratoire.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Symptômes principaux</b>	Pas d'information disponible.
-----------------------------	-------------------------------

### 4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

<b>Avis aux médecins</b>	Traiter de façon symptomatique.
--------------------------	---------------------------------

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

---

### **Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistante à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

### **Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

Jet d'eau à grand débit.

## **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

### **Produits de combustion dangereux**

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

## **5.3 Conseils aux pompiers**

### **Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuel. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

## **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter que le produit arrive dans les égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13). Laisser le récipient ouvert. La réaction avec de l'air humide et/ou de l'eau provoque, dans le récipient, une augmentation de pression due au dioxyde de carbone.

### **6.4 Référence à d'autres sections**

Voir Rubrique 12 pour toute information supplémentaire.

## **7. Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Les personnes qui ont souffert de problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou répétées ne devraient jamais être employées lors d'opérations dans lesquelles ce mélange est utilisé.

### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans le conteneur d'origine. Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

#### **Utilisation(s) particulière(s)**

Pas d'information disponible

**Scénario d'exposition**

Pas d'information disponible.

**8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition**

Nom Chimique	Union Européenne	Autriche	Belgique	Danemark	Finlande	France
HEXANE-1,6-DIISOCYANATE HOMOPOLYMER 28182-81-2						TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>
Diisocyanate dhexaméthylène 822-06-0		STEL 0.005 ppm STEL 0.035 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.005 ppm TWA: 0.035 mg/m <sup>3</sup> Ceiling 0.005 ppm Ceiling 0.035 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.005 ppm TWA: 0.034 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.005 ppm TWA: 0.035 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 0.035 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.01 ppm TWA: 0.075 mg/m <sup>3</sup> STEL: 0.02 ppm STEL: 0.15 mg/m <sup>3</sup>
Nom Chimique	Germany	Islande	Irlande	Italie	Luxembourg	Pays-Bas
Diisocyanate dhexaméthylène 822-06-0	TWA: 0.005 ppm TWA: 0.035 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.005 ppm TWA: 0.03 mg/m <sup>3</sup> Ceiling: 0.01 ppm Ceiling: 0.06 mg/m <sup>3</sup> STEL: 0.01 ppm STEL: 0.07 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.005 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.02 mg/m <sup>3</sup> STEL: 0.07 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.005 ppm		
Nom Chimique	Norvège	Portugal	Espagne	Suède	Suisse	Royaume Uni
Diisocyanate dhexaméthylène 822-06-0	TWA: 0.005 ppm TWA: 0.035 mg/m <sup>3</sup> STEL: 0.01 ppm	TWA: 0.005 ppm	TWA: 0.005 ppm TWA: 0.035 mg/m <sup>3</sup>	LLV: 0.002 ppm LLV: 0.02 mg/m <sup>3</sup> CLV: 0.005 ppm CLV: 0.03 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 0.02 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.02 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.02 mg/m <sup>3</sup>

TWA:

STEL:

pondérée dans le temps

Valeur limite à courte terme

**Dose dérivée sans effet (DNEL)**

Pas d'information disponible

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

Pas d'information disponible

**8.2 Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

**Équipement de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Lunettes de sécurité à protection intégrale.

**Protection des mains**

Gants en caoutchouc. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

**Protection de la peau et du corps**

Vêtements de protection à manches longues.

**Protection respiratoire**

Appareil de protection respiratoire à filtre à vapeurs organiques. Si ceci n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires appropriés. De préférence, un appareil de protection respiratoire à air comprimé. Les personnes allergiques aux isocyanates, et en particulier celles qui souffrent d'asthme ou d'autres affections des voies respiratoires, ne devraient pas travailler avec les isocyanates.

<b>Mesures d'hygiène</b>	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Éviter que le produit arrive dans les égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Couleur</b>	jaune
<b>Odeur</b>	insignifiante

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Methods</u>
<b>pH</b>	Non applicable	
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	donnée non disponible	
<b>Point d'éclair</b>	185 °C / 365 °F	
<b>Limites d'explosivité</b>		
supérieure	donnée non disponible	
inférieure	donnée non disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	ca. 5 hPa (20 °C); ca. 9 hPa (50 °C); (Air = 1.0) ca. 10 hPa (55 °C)	
<b>Densité de vapeur</b>	Non applicable	
<b>Densité relative</b>	Non applicable	
<b>Hydrosolubilité</b>	Immiscible à l'eau	
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	Non applicable	
<b>Viscosité, cinématique</b>	550 - 750 mPa.s (23 °C)	
<b>Propriétés explosives</b>	Non applicable	
<b>Taux d'évaporation</b>	Non applicable	

### 9.2 AUTRES INFORMATIONS

<b>Contenu en composés organiques volatils (COV)</b>	Non applicable
<b>Masse volumique VALEUR</b>	ca. 1.15 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
<b>Masse volumique apparente</b>	Non applicable
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Non applicable

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable dans des conditions normales.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

#### Polymérisation dangereuse

Les amines et alcools provoquent des réactions exothermiques. Le mélange réagit lentement au contact de l'eau et il se dégage du dioxyde de carbone. La formation de CO<sub>2</sub> dans les récipients fermés entraîne une surpression et donc un risque d'éclatement.

### 10.4 Conditions à éviter

Éviter l'humidité. De l'eau dans le conteneur va augmenter la pression et va créer un risque d'explosion.

**10.5 Matières incompatibles**

Amines. Alcools. Eau. La réaction avec de l'air humide et/ou de l'eau provoque, dans le récipient, une augmentation de pression due au dioxyde de carbone.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:., Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Monoxyde de carbone, oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique)

**11. Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë****Informations sur le produit**

Les personnes allergiques aux isocyanates, et en particulier celles qui souffrent d'asthme ou d'autres affections des voies respiratoires, ne devraient pas travailler avec les isocyanates. Les personnes qui ont souffert de problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou répétées ne devraient jamais être employées lors d'opérations dans lesquelles ce mélange est utilisé. .

**Inhalation**

Nocif par inhalation. Irritant pour les voies respiratoires.

**Contact avec les yeux**

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

**Contact avec la peau**

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Ingestion**

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

**Informations sur les composants**

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
HEXANE-1,6-DIISOCYANATE HOMOPOLYMER	>= 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	390 mg/m <sup>3</sup> (Rat) 4h - Test atmosphere: dust/mist
Hexamethylene diisocyanate, oligomerisation product (uretdione) type	> 5665 mg/kg (Rat)		158 mg/m <sup>3</sup> (Rat) 4h - Test atmosphere: dust/mist
Hydrophilic aliphatic polyisocyanate	>= 5000 mg/kg (Rat)		158 mg/m <sup>3</sup> (Rat) 4h - Test atmosphere: dust/mist
Diisocyanate dhexaméthylène	710 mg/kg ( Rat )	570 mg/kg ( Rabbit )	0.15 mg/L ( Rat ) 4 h 0.29 mg/L ( Rat ) 1 h

**Toxicité chronique**

Éviter les expositions répétées.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Pas d'information disponible.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Pas d'information disponible.

**Sensibilisation** Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Pas d'information disponible.

**Toxicité pour la reproduction** Pas d'information disponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique** Peut irriter le système respiratoire.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée** Pas d'information disponible.

**Danger par aspiration** Pas d'information disponible

**Cancérogénicité** Pas d'information disponible

## 12. Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

**Effets écotoxicologiques** Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité envers d'autres organismes
Diisocyanate d'hexaméthylène		LC50: 96 h Brachydanio rerio 26.1 mg/L static			

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Difficilement biodégradable.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'information disponible

### 12.6 Autres effets néfastes

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus / produits non utilisés

Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

#### Emballages contaminés

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

#### Autres informations

Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.

## 14. Informations relatives au transport



Éviter les températures supérieures à 50 °C. Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

<b>ADR</b>	non réglementé
<b>IMDG</b>	non réglementé
<b>IATA</b>	non réglementé

## 15. Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Information sur les législations nationales

<b>Allemagne WGK Classification</b>	non déterminé
<b>Denmark - MAL Factor</b>	non déterminé

#### Inventaires internationales

<b>TSCA</b>	Est conforme à (aux)
<b>EINECS/ELINCS</b>	Est conforme à (aux)
<b>DSL</b>	Est conforme à (aux)
<b>PICCS</b>	Est conforme à (aux)
<b>ENCS</b>	Est conforme à (aux)
<b>Chine</b>	Est conforme à (aux)
<b>AICS</b>	Est conforme à (aux)
<b>KECL</b>	Est conforme à (aux)

#### **Légende**

**TSCA** - Loi américaine sur le contrôle des substances toxiques, inventaire, rubrique 8(b)  
**EINECS/ELINCS** – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées  
**DSL/NDL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques  
**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques  
**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles  
**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes  
**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques  
**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées  
 "-" - Inconnu. N'est pas listée.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'information disponible

## 16. Autres informations

#### **Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau  
 R37 - Irritant pour les voies respiratoires  
 R20 - Nocif par inhalation  
 R23 - Toxique par inhalation  
 R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique  
 R42/43 - Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau  
 R36/37/38 - Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau

#### **Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 3**

H335 - Peut irriter les voies respiratoires  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H332 - Nocif par inhalation  
H331 - Toxique par inhalation  
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme  
H330 - Mortel par inhalation  
H302 - Nocif en cas d'ingestion  
H315 - Provoque une irritation cutanée  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

**Préparé par** RPM Belgium  
Regulatory Affairs/Product Safety

**Date de révision** 13-mai-2013

**Révision** non applicable.

**Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006**

**Clause de non-responsabilité**

Les informations fournies dans cette FDS sont correctes d'après l'ensemble de nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations données ne constituent que des indications destinées à rendre sûrs la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la mise sur le marché, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifique indiquée et peuvent ne pas être valables lorsque ladite substance est utilisée en association avec une autre substance ou dans un procédé quelconques, sauf mention explicite dans le texte.

**Fin de la Fiche de Données de Sécurité**